



CERTIFICAT

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1 du Règlement Européen n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique

Et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO

1. Numéro du document: **26/122356/475731**

2. Nom et adresse de l'opérateur

SAS ATELIER FLUIDES SUPERCRITIQUES

110 RUE DES LAURONS

ZA DES LAURONS

26110 NYONS - FRANCE

Activité principale: **FACONNIER ENGAGE**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme
de contrôle

Ecocert France SAS

Lieudit Lamothe Ouest

F-32600 L'Isle Jourdain

FR-BIO-01

4. Catégories de produits/activité

Procédés

Extraction de matières premières solides par CO2 supercritique

Fractionnement de liquides par CO2 supercritique ou distillation
moléculaire

Traitements thermiques d'extraits

5. Définis comme

Validité du ... au

Process conforme au mode de

production biologique

01/02/2016 31/03/2018

Process conforme au mode de

production biologique

01/02/2016 31/03/2018

Process conforme au mode de

production biologique

01/02/2016 31/03/2018

Fin du document - 1 page(s)

6. Période de validité

Du **voir date affichée en 5.** au **voir date affichée en 5.**

7. Date de contrôle: **22/01/2016**

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Lieu, Date: **L'Isle Jourdain, le 01/02/2016**

Le Directeur Général, Thierry STOEDZEL

Page 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite